Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

www.bassin-de-marennes.com

Janvier
Février
Mars
2025

n°78

p. 4

Mission accomplie pour France services

communauté de communes
BASSIN DE MARENNES

Bourcefranc-Le Chapus • Marennes-Hiers-Brouage • Le Gua •
Nieulle-sur-Seudre • Saint-Just-Luzac • Saint-Sornin •

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année

DR

Comme il est de tradition, je vous souhaite une bonne année 2025 à toutes et à tous. J'espère sincèrement qu'elle vous apportera santé et bonheur, et que vous pourrez réaliser vos projets personnels, familiaux, professionnels…

De son côté, la Communauté de Communes continuera de vous accompagner au mieux dans vos démarches et vos initiatives. Elle le fera avec les valeurs qui sont celles du service public, à savoir : écoute, respect, solidarité et intérêt général.

Ces principes sont notamment portés par notre Espace France services que vous êtes nombreuses et nombreux à plébisciter, comme le prouvent les chiffres de fréquentation [lire p.4]. Vous avez là un véritable service de proximité, exemplaire à l'échelle de la Charente-Maritime, qui permet de maintenir le lien entre les habitants que vous êtes et l'administration.

À l'heure où les relations semblent se distendre, où les écrans remplacent de plus en plus les Hommes, je suis fier de pouvoir dire que la Communauté de Communes est bel et bien là, présente physiquement à vos côtés, pour vous faciliter la vie en vous renseignant, vous orientant, vous accompagnant dans votre quotidien et dans vos projets.

C'est dans cet esprit que votre collectivité poursuivra son action en 2025 dans les domaines aussi variés que la petite enfance, le développement économique, la préservation de l'environnement ou encore l'éducation artistique et culturelle… vous invitant par ailleurs à profiter pleinement du magnifique territoire sur lequel nous vivons.

Belle année 2025 !

Le Président
Patrice BROUHARD

DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant
- Activité motricité
- Du yoga pour les assistants maternels
- Agents formés aux 1ers secours
- Landes de Cadeuil info
- Aide au numérique
- Un comité des habitants du marais de Brouage
- Brouage se la raconte

p 4 À voir, à savoir
- Mission accomplie pour France services
- Zoom sur… La médiation familiale avec l'association Équilibre
- Aides à la rénovation, pourquoi pas vous ?
- Les acteurs de la santé mobilisés
- Déchets : évolution maîtrisée des tarifs

p 7 Protéger l'environnement
- Éleveurs formés et engagés pour la biodiversité

p 8 Développer l'activité
- Des chambres froides pour les produits de la mer
- Orientation professionnelle : 800 personnes informées

p 9 Grandir ensemble
- Une approche artistique du marais
- Les jeunes avec la banque alimentaire
- Classes chantantes ou la musique à l'école

p 10 Paroles d'élus

Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur **www.facebook.com/cdc.bassindemarennes**

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Mise en page : Agence Charivari&com
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires

PEFC 10-32-3010 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

Activité motricité

Le relais petite enfance propose des matinées motricité pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, en présence de Lucas Schiano, psychomotricien.

©DR

De 9h30 à 11h30, avec horaires d'arrivée et de départ libres : les samedis 25 janvier, 22 février, 15 mars, 5 avril, 17 mai, 7 juin et 5 juillet, au dojo du complexe sportif, rue des Droits de l'Homme à Marennes. Gratuit. Nombre de places limité.

Inscription obligatoire au 06 23 58 92 17 ou 06 25 12 3 04 ou à rpe-cias@bassin-de-marennes.com

Du yoga pour les assistants maternels

©DR

Dans le cadre d'un cycle intitulé « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres », le relais petite enfance propose aux assistants maternels agréés du bassin de Marennes des soirées relaxation et yoga une fois par mois depuis septembre 2024. Ces soirées, très appréciées, sont animées par Chloé Mafana, professeure de yoga et sonothérapeute certifiée.

Agents formés aux 1ers secours

©DR

Formation au massage cardiaque.

Afin de pouvoir intervenir en urgence et d'être en capacité de prodiguer les premiers soins en cas d'accident d'un collègue ou d'un usager, plusieurs de nos agents ont récemment suivi la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Au programme : dégagement et mise en sécurité d'une personne, diagnostic d'une situation, compression d'une plaie, désobstruction des voies respiratoires, massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur… Les agents ont également été sensibilisés à l'enjeu majeur de la prévention afin d'éviter les accidents.

Landes de Cadeuil info

C'est la toute nouvelle lettre d'information sur ce site Natura 2000, désormais animé par la CdC du bassin de Marennes.

Notamment téléchargeable sur www.bassin-de-marennes.com elle présente les actions de gestion visant à préserver la riche biodiversité de cet espace naturel.

©DR

Aide au numérique

©DR

Accompagnement à la prise en main d'un smartphone.

Pour vous aider à prendre en main les outils numériques du quotidien, une Conseillère numérique vous accueille à l'Espace France services.
Gratuit. Sur inscription à : conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com ou au 06 15 38 53 22.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Ateliers collectifs - 9h à 12h :
- Imprimer et partager ses photos : 22 janv.
- Réseaux sociaux : quésaco ? : 19 fév.

Ateliers FOCUS sur PC - 10h à 12h :
- Télécharger et désinstaller une appli(cation) : 5 fév.

Mini-ateliers sur smartphone Androïd - 10h à 11h30.
- Appareil photo & capture d'écran : 8 janv.
- Installer/désinstaller une appli(cation) : 29 janv.
- Partager sa connexion Wifi et des données mobiles : 12 fév.
- Applis utiles au quotidien : 26 fév.

Permanences dans les mairies sur rdv :
- Nieulle-sur-Seudre / Saint-Sornin 13h30-16h30 : 7 jan. – 11 fév. – 4 mars.
- Bourcefranc-Le Chapus 13h30-16h30 : 14 jan. – 18 fév. – 11 mars.
- Saint-Just-Luzac 13h30-16h30 : 4 fév. – 25 fév. – 18 mars.

Un comité des habitants pour le marais de Brouage

©DR

28 personnes ont répondu à l'appel à participation au Comité des habitants du marais de Brouage, instance qui leur permet d'être représentés et de contribuer à la construction du projet de préservation et de valorisation du marais, en participant à divers ateliers et notamment au travail sur l'adaptation aux changements climatiques.

Brouage se la raconte

©DR

La Halle aux Vivres vous invite à découvrir l'exposition « Brouage se la raconte » avec des dispositifs audio, interactifs, un parcours enfant ludique et de nombreuses autres surprises pour vous faire connaître l'histoire tumultueuse de Brouage, faite d'aventures par-delà l'océan avec le célèbre Samuel de Champlain, d'amour impossible entre Louis XIV et Marie Mancini, que l'exposition met en scène.

Réouverture à partir du 8 février jusqu'au 11 novembre 2025.

Mission accomplie pour France services

Avec près de 8 000 accompagnements effectués en 2024 et un taux de finalisation des démarches de 82%, l'Espace France services de la Communauté de Communes joue pleinement son rôle en vous accompagnant dans vos démarches du quotidien.

Situé dans le centre de Marennes, à moins de 20 minutes de chez vous, l'Espace France services a accompagné l'année dernière près de 5 200 personnes dans les domaines variés de l'emploi et de la formation, de l'insertion des jeunes, de la justice, du social ou de la retraite ; certaines personnes ayant été accompagnées dans plusieurs démarches.

Cela représente plus de 34 accompagnements en moyenne par jour, soit une personne accompagnée toutes les 7 minutes si on le rapporte au nombre d'heures d'ouverture. Ces chiffres témoignent de l'intérêt de ce service public qui facile la vie à nombre d'entre vous.

En bref

- 2 551 usagers accompagnés individuellement.
- 1 467 usagers reçus en permanence.
- 1 121 usagers en formation.

C'est quoi exactement ?

Pour rappel, l'Espace France services ce sont deux conseillères spécialement formées à même de vous aider dans la réalisation de vos démarches en ligne auprès de 12 opérateurs nationaux[1]. Ce sont aussi 29 partenaires locaux spécialisés dans des domaines variés – santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi – qui, pour certains, tiennent des permanences sur rendez-vous.

Un centre de ressources documentaires est également à votre disposition, ainsi que trois postes informatiques en libre-accès connectés à Internet. Vous pouvez aussi imprimer et scanner les documents liés à vos démarches administratives ou de recherche d'emploi.

©DR *À l'instar de la CAF, plusieurs organismes tiennent des permanences sur rendez-vous.*

Aide aux démarches en ligne

- Déclaration d'impôt.
- Demandes de permis de conduire, carte grise, carte d'identité.
- Inscription à France Travail.
- Demande d'aide sociale.
- Préparation de la retraite.
- ...

Aide au numérique

- Création d'une adresse e-mail.
- Impression ou scan de documents pour vos démarches.

1 - Direction générale des finances publiques (DGFiP), France Titres, Point-Justice, La Poste, France Travail, Caisse nationale des allocations familiales (Caf), assurance maladie (CPAM), assurance retraite, mutualité sociale agricole (MSA), France Rénov', Chèque énergie, URSSAF.

+ d'infos

Espace France services
24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 79 86 01 50
franceservices@bassin-de-marennes.com

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 9h à 12h et sur rdv uniquement de 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 9h à 12h

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Zoom sur... La médiation familiale avec l'association Équilibre

Le rôle de l'association est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes concernées par un conflit familial : séparation/divorce, conflits parents/ado, conflits liés à une succession, difficultés liées à une recomposition familiale...

À l'aide d'un tiers qualifié et impartial – un médiateur familial diplômé d'État – l'association propose des temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permettent aux uns et aux autres d'aborder les problèmes liés au conflit, de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, et notamment ceux des enfants.

Apaiser les tensions, rétablir le dialogue et explorer des solutions sont les maîtres mots du médiateur qui peut être rencontré seul ou lors d'un entretien collectif, à Royan, à Rochefort ou dans les locaux de l'Espace France services à Marennes.

Contacts : À Royan : 05 46 06 44 57 – accueil@equilibre-famlille17.fr / À Rochefort : 06 84 88 88 10 – mfrochefort@equilibre-famille17.fr

Aides à la rénovation, pourquoi pas vous ?

Vous avez jusqu'à 2026 pour bénéficier des aides financières déployées sur le bassin de Marennes dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU). De nombreux propriétaires ont franchi le pas, bénéficiant d'un accompagnement gratuit jusqu'à la fin des travaux.

Ces aides proviennent de l'État – via l'Anah, l'Agence nationale de l'habitat – mais aussi de la Communauté de Communes et des six Communes du territoire qui souhaitent favoriser le logement en aidant les propriétaires à financer leurs travaux de rénovation.

Peuvent en bénéficier, sous conditions de ressources, les primo-accédants à la propriété, les propriétaires occupants, ainsi que les propriétaires bailleurs s'engageant à appliquer des loyers plafonnés accessibles aux personnes à faibles revenus.

Les travaux éligibles sont ceux permettant de lutter contre la précarité énergétique (isolation, menuiseries, chaudière…), de lutter contre l'habitat dégradé (mise aux normes électriques, installation d'une VMC…), ou d'adapter le logement au vieillissement ou au handicap.

Des aides complémentaires sont proposées dans les centre-bourgs de Marennes-Hiers-Brouage, de Saint-Just-Luzac, du Gua et de Saint-Sornin pour la rénovation de façade notamment.

+ d'infos

Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres
contact.charentemaritime@soliha.fr
Tél. 05 46 07 49 99

Permanences sur RDV les 1ers et 3es lundis du mois à Marennes de 10h à 12h et au Gua de 13h30 à 15h30.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Ils l'ont fait

Une famille au Gua

©DR
Chauffe-eau thermodynamique.

Le logement ancien de cette famille aux revenus modestes n'était équipé que d'un poêle à bois dans la pièce principale, ne permettant pas de chauffer correctement les autres pièces et de réguler la température. Le ballon d'eau chaude, vieux de plus de 20 ans, risquait de tomber en panne à tout moment.

Les travaux ont consisté en l'installation d'une pompe à chaleur et de modules de diffusion dans 4 pièces, permettant de chauffer toute la maison et de gérer les températures grâce à un système de programmation. Une VMC a également été installée pour assainir le logement. L'installation d'un chauffe-eau thermodynamique a par ailleurs permis de diviser la consommation électrique par deux.

Coût des travaux : 30 809 € TTC
Aides : 11 674 € (38 %)
- Anah : 11 324 €
- CdC : 350 €
Reste à charge : 19 135 € (62 %)

Un couple à Bourcefranc

©DR
Douche à l'italienne.

La salle de bain de ce couple de retraités aux revenus très modestes était exiguë avec une baignoire et un bac de douche devenus dangereux. Sans les aides financières, « *on ne l'aurait pas fait* » explique la dame, avec le risque que survienne un accident qui nuise à leur autonomie.

Les travaux ont consisté à réaménager totalement la salle de bain pour la rendre fonctionnelle et sécuritaire avec notamment l'installation d'une douche à l'italienne équipée d'une barre d'appui et d'un siège de douche, la pose d'un lavabo adapté et d'un carrelage anti-dérapant au sol, l'installation d'une porte à galandage et d'une VMC.

Côut des travaux : 17 667 € TTC
Aides : 16 364 € (92,6 %)
- Anah : 7 880 €
- CdC : 1 600 €
- Caisse de retraite : 3 000 €
- Caisse de retraite complémentaire : 3 884 €
Reste à charge : 1 303 € (7,4 %)

Un propriétaire au Gua

©DR
Menuiserie double vitrage.

La maison ancienne de ce propriétaire aux revenus très modestes était une passoire thermique : ouvertures en bois simple vitrage, faible isolation des murs et des combles, fuites régulières dans la toiture âgée d'environ 70 ans.

Les travaux ont permis la réfection de la toiture, la pose de menuiseries PVC double et triple vitrage, l'isolation du plancher des combles perdus, des rampants de toiture et de certains murs par l'intérieur, et l'installation d'une VMC pour une bonne circulation de l'air. Effet immédiat : la température du logement a augmenté de plusieurs degrés, améliorant les conditions de vie et réduisant les consommations d'énergie.

Coût des travaux : 31 926 € TTC
Aides : 14 774 € (46 %)
- Anah : 13 774 €
- CdC : 1 000 €
Reste à charge : 17 152 € (54 %)

Les acteurs de la santé mobilisés

Dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) signé en 2020 avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Communauté de Communes a réussi à mobiliser autour d'elle un réseau d'acteurs favorisant l'accès aux soins des habitants. De nombreuses actions restent encore à mener.

© DR *Un 1er forum sur la santé mentale a été organisé à Marennes en 2024.*

C'est le constat fait lors de l'évaluation du CLS 2020-2024, dispositif coordonné par le Centre intercommunal d'action sociale et qui vise à renforcer la qualité de la politique de santé mise en œuvre sur le bassin de Marennes.

Ses objectifs sont notamment de favoriser l'accès aux soins et aux services, de promouvoir la santé et le bien-être, et de faciliter la coordination des professionnels de santé, du médico-social et du domaine social dans la mise en œuvre d'actions communes.

Pour les habitants et les professionnels

Sur les 49 actions prévues, 84% ont été réalisées : 31% pour améliorer les parcours de santé et de vie de personnes souffrant de troubles psychiques et en situation de précarité, 25% à destination des personnes âgées, 20% pour améliorer l'offre de soin, 12% sur la santé environnementale et 12% sur la prévention et la lutte contre le non-recours aux soins.

Parmi ces actions, la plupart ont mobilisé les acteurs du territoire comme l'organisation des forums sur le « bien vieillir » à domicile, sur l'accueil familial et sur la santé mentale, ou la venue du « Bus de Léa » pour les aidants familiaux et du camion « Santé En Mouvement ». Ces événements ont permis de toucher les habitants, tout comme les sorties nature faisant la promotion de la santé environnementale.

D'autres actions, moins visibles du public, ont consisté à accompagner les projets de santé (maison de santé au Gua, pôle médical à Marennes), à développer auprès des professionnels des outils de coordination des parcours de soin, à informer et former les partenaires sur des thématiques telles que la santé sexuelle des jeunes, la parentalité, les aides au maintien à domicile…

Bien vivre demain sur le territoire

Avec une population vieillissante et en légère augmentation (+ 115 habitants de 2015 à 2021), la présence de seulement 12 médecins généralistes (dont 42% ont 60 ans et plus) pour 15 500 habitants, un taux de chômage relativement important et des difficultés en matière de logement et de mobilité, il est important de poursuivre le travail engagé pour trouver collectivement des solutions.

C'est pourquoi un deuxième CLS est en cours d'élaboration. Il devra amener les acteurs du territoire à travailler sur plusieurs problématiques repérées, à savoir : l'offre et l'accès aux soins, la santé mentale avec notamment le problème des psychotropes, la santé des jeunes (difficultés d'insertion, effets des écrans), la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ou encore la santé environnementale et le cadre de vie.

Déchets : évolution maîtrisée des tarifs

Grâce à une gestion rigoureuse, la régie des déchets limite à 8 % l'augmentation de ses tarifs en 2025, comme annoncé il y a plus d'un an. En cause : une hausse de charges de plus de 360 000 €. D'autres collectivités s'en sortent moins bien.

La principale augmentation (+ 193 000 €) est la conséquence d'une défaillance de l'incinérateur d'Échillais. Le bâtiment dédié au traitement des mâchefers (résidus des ordures incinérées) présente des fissures le rendant inutilisable. Une bataille judiciaire est en cours avec le concepteur et le constructeur pour établir les responsabilités. En attendant, les collectivités doivent financer l'évacuation et le traitement des résidus par d'autres moyens[1].

À cela s'ajoute notamment l'augmentation de 100 000 € des charges à caractère général (énergie, révision annuelle des marchés de prestations, personnel…), le coût de traitement de déchets amiantés en déchèterie (25 000 €), et la contribution à la construction d'un futur centre de tri (26 000 €) qui permettra, à terme, de réaliser des économies.

La collectivité n'a pas d'autres choix que d'augmenter les tarifs de 8 %. Le tarif forfaitaire annuel pour deux personnes passera de 228,49 € à 246,84 €, soit une augmentation de 18,35 €. Un montant qui reste inférieur aux 302,80 € facturés en 2014 avant la mise en place de la redevance incitative.

Certes, une augmentation n'est jamais une bonne nouvelle. Mais si on additionne les économies réalisées depuis 2015 pour un tel foyer, on s'aperçoit que cela représente au total 1 000 € d'économies réalisées en dix ans, soit une moyenne de 100 € par an.

1 - Le surcoût s'élève à 696 000 € pour la CdC de l'île d'Oléron et à 2 163 750 € pour la CARA.

Éleveurs formés et engagés pour la biodiversité

Depuis 2023, les agriculteurs qui bénéficient d'aides financières en contrepartie de pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement doivent suivre une formation au cours des deux premières années de leur engagement, confortant leur rôle dans la préservation de la biodiversité.

C'est le cas de plus de 200 agriculteurs exerçant sur les sites Natura 2000 que sont les marais de Brouage et de la Seudre. Engagés dans la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), ils sont en train de suivre cette formation qui leur permet de mieux connaître la faune et la flore présentes sur leurs parcelles et adapter leurs pratiques agricoles pour préserver le milieu.

© DR *Formation des éleveurs sur le terrain.*

L'importance des prairies humides

L'activité concernée est ici l'élevage extensif, principalement de bovins pour la viande et le lait. Elle repose sur des prairies naturelles humides pâturées par les animaux à la belle saison et fauchées pour leur fournir le fourrage à l'étable pendant l'hiver.

Si le choix des méthodes employées est important, c'est que ces prairies remplissent aussi des fonctions au service de la société : elles limitent l'érosion des sols et les pollutions diffuses par infiltration, elles stockent le carbone participant ainsi à l'atténuation des effets du changement climatique, elles font office de zones d'expansion des crues ; enfin, elles offrent des zones d'alimentation, de reproduction et de déplacement à de nombreuses espèces jouant ainsi un rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité.

Des pratiques agroécologiques vertueuses

D'où la nécessité d'adapter les pratiques agricoles. Nombre d'agriculteurs l'ont bien compris et se sont engagés volontairement dans cette voie, conscients par ailleurs de la nécessité de maintenir leur outil de travail dans un bon état.

En effet, un écosystème prairial qui fonctionne bien, c'est le gage d'une herbe de qualité pour le fourrage. Une belle haie en bord de cours d'eau, c'est une eau filtrée qui permet l'abreuvement des bêtes. Le maintien des berges, c'est avoir des barrières naturelles pour les troupeaux.

Ainsi, parmi les mesures à mettre en œuvre : la limitation du nombre de bêtes sur les parcelles, le curage des fossés en pente douce, le maintien en eau des baisses à ne pas les combler avec des boues de curage, la limitation de la fertilisation des sols, la fauche ou la taille des haies en dehors des périodes de reproduction, l'entretien des ronciers ou encore la mise en défens des roselières par l'installation de clôtures.

Par ces actions, les éleveurs vont bien au-delà de leur rôle d'exploitants agricoles. Ils contribuent à la gestion du marais et au maintien de ses paysages, ce qui fait d'ailleurs la fierté de nombre d'entre eux.

7 357 ha concernés

- Le marais de Brouage : 11 000 ha, dont 8 000 ha de prairies, dont 5 179 ha en MAEC.
- Le marais de la Seudre : 9 000 ha, dont 4 000 ha de prairies, dont 2 178 ha en MAEC.

À savoir

Les MAEC sont contractées par les agriculteurs ayant des parcelles en site Natura 2000 pour une durée de cinq ans.

Elles sont financées par l'Union européenne (Politique agricole commune), l'État et l'Agence de l'eau.

Leur mise en œuvre est suivie par la Chambre d'agriculture en association avec le service Natura 2000.

NATURA 2000

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Des chambres froides pour les produits de la mer

En 2024, la Communauté de Communes a installé deux chambres froides à la plateforme de transit des produits de la mer pour le stockage des poissons et des crustacés, pour permettre aux professionnels de la filière de développer la commercialisation de produits de qualité.

Située à Bourcefranc-Le Chapus, cette plateforme est le point de rencontre des producteurs de produits conchylicoles et des pêcheurs avec les transporteurs chargés d'acheminer leurs productions locales vers les lieux de vente en France (Rungis notamment) et à l'étranger (Barcelone, Milan…).

Construite en 2003 par la Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence développement économique, la plateforme est composée de plusieurs cellules louées à trois entreprises de transport spécialisées.

© DR

Une autre cellule, réfrigérée, est louée au Port de la Cotinière pour recevoir les produits de la pêche débarqués au port de Bourcefranc-Le Chapus.

Une modernisation nécessaire

Pour pouvoir développer la commercialisation de poissons et de fruits de mer (crevettes, langoustines, bulots…) tout en respectant les évolutions de la réglementation sanitaire, les professionnels avaient besoin d'être équipés de systèmes de production de froid positif à 0/+2°C.

La CdC a donc installé deux chambres froides pour un montant de 217 900 € HT. De 107 m² chacune, elles sont équipées d'afficheurs de température avec enregistrement et alerte, et d'un rideau d'air afin de limiter les déperditions de fraîcheur.

Les transporteurs peuvent ainsi mieux stocker les produits, avec des volumes plus importants, et surtout développer un service quasi-personnalisé à destination des restaurateurs et des marchés locaux. Ils peuvent assurer des expéditions allant du semi-remorque au simple colis livré en véhicule léger. Un système de *drive* est également déployé.

La plateforme en chiffre

- Bâtiment de 2 345 m².
- 12 portes d'expédition.
- 70 à 80 tonnes d'huîtres expédiées par jour.
- 600 à plus de 1 000 tonnes expédiées par jour lors des Fêtes.
- Plus de 30 emplois.

©DR

Des chambres froides aux normes pour un service de qualité.

Orientation professionnelle : 800 personnes informées

L'Espace régional d'information de proximité (ERIP) mis en place par la CdC, a permis en 2024 à de nombreux habitants du bassin de Marennes de parfaire leur projet professionnel.

Environ 800 personnes ont été accompagnées de près ou de loin par ce service d'information et d'accompagnement de premier niveau en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle.

75 personnes ont notamment été rencontrées en entretiens individuels par une conseillère spécialisée qui a pu qualifier leurs besoins, les conseiller et les orienter vers des partenaires adéquats. Parmi elles : 39% de demandeurs d'emploi, 39% de personnes en emploi dont la plupart en recherche de reconversion et 9% de scolaires et étudiants.

La plupart des demandes portaient sur la recherche d'un emploi, la création ou la reprise d'entreprise, ou encore la recherche d'employeurs pour un stage, une alternance ou une immersion professionnelle.

Une centaine de personnes ont aussi participé à la douzaine d'ateliers collectifs proposés sur la création/reprise d'entreprises, la découverte du potentiel économique du territoire, ou encore la reconversion professionnelle, obtenant des clefs pour mieux faire avancer leurs projets.

Enfin, plus de 600 personnes ont été rencontrées lors d'une vingtaine d'événements de plus grande ampleur : forums des métiers, semaine de l'industrie, visites d'entreprises, job dating…

Si vous aussi vous avez un projet professionnel, recherchez une formation, souhaitez réaliser une VAE… et avez une multitude de questions, n'hésitez pas à contacter votre ERIP : un service gratuit qui vous accompagnera et vous orientera.

©DR

Atelier collectif pour peaufiner son projet professionnel.

+ d'infos

ERIP bassin de Marennes
erip@bassin-de-marennes.com
Tél. 06 71 92 20 37

Une approche artistique du marais

La Compagnie "Le Zèbrophone" propose aux élèves du territoire une initiation aux arts du conte et de la danse, avec en perspective la création d'un récit du marais. Une façon de sensibiliser les enfants à l'environnement qui les entoure et d'éveiller leur imaginaire.

© DR *Atelier d'expression corporelle à l'école de Marennes.*

Si l'Opération Grand Site du marais de Brouage vise à gérer durablement le marais au travers de l'élevage ou de l'entretien hydraulique notamment, elle cherche aussi à transmettre et à promouvoir l'esprit des lieux aux jeunes générations.

La Communauté de Communes et l'agglomération Rochefort Océan déploient ainsi tout un programme d'éducation artistique et culturelle[1], dont l'ambition est de permettre aux élèves des écoles de s'approprier le marais, de comprendre ses spécificités, les usages, les acteurs et les enjeux liés à cet espace remarquable, mais pas que.

À la croisée des arts

Pour ce faire, les collectivités ont retenu le projet artistique « Là où est l'eau » proposé par Cilou Martin, conteuse, chanteuse et autrice, et Angéline Hérissé, danseuse, chorégraphe et formatrice en percussions corporelles, réunies au sein de la compagnie "Le Zèbrophone".

Les deux artistes interviennent actuellement auprès de 121 élèves dans cinq écoles du territoire[2], au rythme de 7 ateliers de création de 2h chacun par classe. À partir de contes traditionnels et de légendes du Poitou, de jeux de langages, de percussions corporelles et de danse, elles leur proposent une exploration sensible, sensorielle, corporelle et verbale du monde du marais.

Au fil des ateliers, les enfants sont invités à construire un « récit du marais » mobilisant connaissances écologiques, arts de la parole et de la transmission orale, expression corporelle, développant aussi leurs compétences d'écoute de soi et des autres, de raisonnement, de formulation.

1 - Projet financé avec le concours de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente-Maritime.

2 - 17 élèves de moyenne section et 21 de CP à Bourcefranc-Le Chapus ; 18 CP/CE1 à Marennes, 23 CP/CE1 à La Gripperie saint-Symphorien, 22 élèves de maternelles de Saint-Nazaire-sur-Charente, et 20 CM2 de Saint-Agnant-les-Marais.

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

100% EAC

la Charente Maritime
DÉPARTEMENT

ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité

Les jeunes avec la banque alimentaire

Les 23 et 24 novembre derniers, 35 adolescents des Locaux Jeunes ont participé à la collecte de la Banque alimentaire dans les grandes surfaces de Marennes. Une action solidaire qui leur a permis de contribuer à la collecte de 2 711 kg de denrées (+7 % par rapport à 2023).

Cette action, menée deux fois par an depuis 2021 par le service jeunesse, s'inscrit dans une dynamique éducative et solidaire, sensibilisant les jeunes aux valeurs de partage, d'entraide et de justice sociale. Objectifs : encourager l'engagement citoyen, promouvoir la solidarité intergénérationnelle, renforcer l'inclusion sociale et les valeurs d'humanisme.

Cette action permet aussi aux jeunes de s'investir dans un projet concret, de développer le sens des responsabilités et l'autonomie : distribution des sacs et explication de la collecte aux personnes rencontrées, récolte des dons, tri et acheminement à la Banque alimentaire, grâce à une logistique encadrée par trois animateurs.

© DR

Classes chantantes, ou la musique à l'école

Une professeure de l'école de musique du bassin de Marennes intervient une fois par semaine auprès de 86 élèves du territoire pour les initier au chant et à la musique.

© DR *Les CE2-CM1 du Gua initiés au chant.*

Quatre communes du territoire ont souhaité bénéficier de cette initiative proposée par l'école de musique, qui vise à développer l'accès au chant et aux enseignements musicaux pour le plus grand nombre.

Elle permet une pratique du chant et de la musique sans codage musicale, concourant au plaisir de chanter et de découvrir la musique. Jeux musicaux, chansons plus ou moins connues, contes musicaux sont ainsi proposés une heure par semaine à des élèves de Bourcefranc-Le Chapus (18 élèves de CE2), de Marennes-Hiers-Brouage (3 élèves de GS, 10 de CP, 6 de CE1), de Nieulle-sur-Seudre (32 élèves de CM1-CM2) et du Gua (17 élèves de CE2-CM1).

Majorité

Patrice BROUHARD, le président

Une année 2025 importante

C'est la dernière ligne droite de ce mandat, avec des projets d'envergure qui vont connaître de nouvelles avancées.

Des décisions importantes ont été prises au cours de ce mandat pour améliorer les services aux usagers, dynamiser le territoire et renforcer son attractivité afin de générer des retombées en matière d'emplois, de richesses, d'habitat, de santé…

L'année 2025 va s'inscrire dans cette continuité avec plusieurs actions prévues au calendrier.

Il y aura les travaux de l'annexe France services, rue du Maréchal Foch (ancien siège de la collectivité), qui vont nous permettre de disposer d'un équipement moderne pour mieux accueillir les usagers ainsi que les nombreux partenaires qui leur apportent un service du quotidien.

Nous lancerons aussi l'étude préalable à la création d'un espace petite enfance regroupant la crèche et le relais petite enfance, avec comme objectif d'augmenter le nombre de places et de disposer d'un bâtiment aux normes.

Nous poserons aussi les bases de la construction d'une nouvelle déchèterie, centre de revalorisation des déchets, un service attendu par nombre d'usagers qui pourront être accueillis dans les meilleures conditions. Nous optimiserons aussi la gestion des déchets, suite à une étude et aux préconisations qui nous seront présentées en début d'année.

Nous allons aussi procéder à l'achat de terrains pour l'aménagement d'une aire d'accueil des Gens du voyage, et nous mettre enfin en conformité avec le Schéma départemental élaboré par les services de l'État.

Concernant les projets plus globaux de développement, il y aura la création du Syndicat mixte de préfiguration du futur Parc naturel régional, projet fondé sur la concertation et visant à préparer le territoire aux grandes évolutions à venir.

La CdC et la CARO candidateront officiellement au lancement opérationnel de l'Opération Grand Site sur le marais de Brouage, au travers d'un plan d'action là aussi construit collectivement et qui vise à préserver et à valoriser cette zone humide d'exception dans un contexte de changement climatique.

Il y aura aussi la signature d'un 2e Contrat local de Santé avec l'ARS et d'une 3e Convention territoriale globale avec la CAF, les deux piliers de notre projet santé social qui renforce progressivement l'accès aux droits et aux soins des plus fragiles.

Bref, nous avons du pain sur la planche, et c'est très bien ainsi. Notre collectivité joue pleinement son rôle pour développer le territoire et faire en sorte que l'on y vive bien.

Opposition

Richard GUÉRIT, élu d'opposition (RN)

Parc Naturel Régional : derrière les promesses, une réalité bien différente !

Le dernier magazine de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) vante les mérites des Parcs Naturels Régionaux (PNR), les présentant comme des outils clés pour préserver l'environnement et développer durablement les territoires.

Ces louanges attrayantes, oublient les véritables enjeux locaux. Le projet de PNR des marais du littoral charentais met en avant les limites de cet outil, notamment lorsqu'il est porté sans concertation réelle ni vision adaptée. Si les élus oléronais ont su alerter sur les risques et refusé l'intégration du PNR, ceux de la CCBM paraissent enfermés dans une vision idéalisée et déconnectée des priorités locales.

Patrice Brouhard, président de la CCBM, défend le PNR comme un "formidable outil de développement durable". Pourtant, les études restent superficielles et peu adaptées aux réalités de notre territoire. Parmi les incohérences notables, figure l'intégration de zones urbaines comme Royan et Rochefort, qui soulève des doutes sérieux sur le véritable intérêt écologique du projet. Comment concilier les spécificités de ces zones avec l'objectif initial de protection des espaces naturels ?

De plus, le projet ignore le Parc Naturel Marin, des zones Natura 2000 et la réserve naturelle de Moëze-Oléron, tout en promettant une structure administrative supplémentaire coûteuse. Les PNR existants en Nouvelle-Aquitaine ont souvent montré leurs limites : dépenses de fonctionnement élevées, inefficacité écologique et multiplication des projets controversés comme les parcs éoliens ou photovoltaïques.

Les marais littoraux font face à des défis majeurs : urbanisation, érosion côtière et changements climatiques. Pourtant, le PNR proposé est inadapté puisqu'il ne traite pas ces priorités, notamment la lutte contre le parc éolien offshore au large d'Oléron, une menace largement passée sous silence.

Ce silence, partagé par les élus de la CCBM, reflète une méconnaissance ou un refus d'affronter les vrais problèmes.

Contrairement à cette approche, les élus oléronais rappellent que le PNR ne garantit ni la protection environnementale ni le développement durable mais alourdira un millefeuille administratif déjà pesant.

Le PNR, loin d'être une solution miracle, peut devenir un piège pour les collectivités mal préparées. L'enthousiasme précipité des porteurs de ce projet est guidé davantage par l'image que par l'efficacité. Écouter les besoins réels des territoires et hiérarchiser les priorités est la seule voie pour préserver efficacement notre patrimoine naturel et culturel, sans tomber dans les illusions.

ON TIME PRÉSENTE

CINÉ RENCONTRE

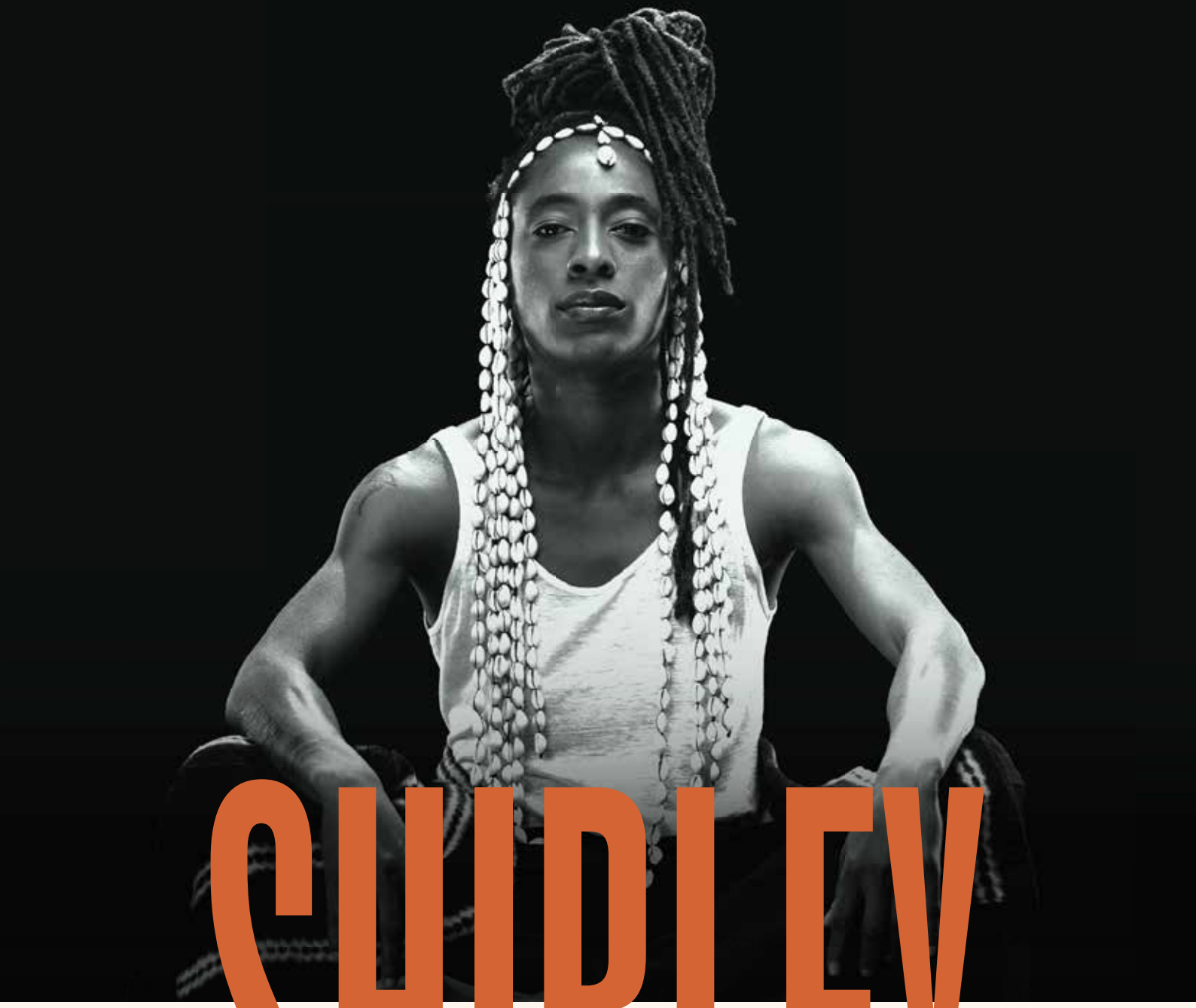

SHIRLEY

LIBÉRER NOTRE RAPPORT À LA VULNÉRABILITÉ

Jeudi 27 février - 20h30 à l'Estran - Marennes.

Billets sur marenneshiersbrouage.fr. / Tarif unique : 5€

WWW.SHIRLEYSOUAGNON.COM

Habitat

Aides financières à la rénovation !

Propriétaires !
Occupants,
Bailleurs,
Primo-accédants

Vous rénovez ?
Ravalement de façade, mise aux normes électriques, isolation, économies d'énergie, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap...

Financez
vos travaux jusqu'à ???%, selon conditions de ressources.

Selon votre situation

Pour la rénovation d'un **logement très dégradé**

55 000 € HT de travaux

c'est **60 %** d'aides
et jusqu'à **83%** en centre-bourg*

Pour la **rénovation énergétique** d'un logement

24 200 € HT de travaux

c'est **51 %** d'aides
et jusqu'à **89%** en centre-bourg*

** En moyenne et si toutes les aides sont accordées.*

Informations au 05 46 07 49 99

www.bassin-de-marennes.com

Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU)

Création AGENCE-IROKWA.COM